



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éducation nationale

Question au Gouvernement n° 4353

Texte de la question

BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR 2017

M. le président. La parole est à M. Pascal Demarthe, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Pascal Demarthe. Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous le savons : c'est grâce à l'éducation nationale que les enfants de France deviennent égaux et préparent leur avenir. C'est pourquoi la priorité de ce quinquennat a été de mettre l'enseignement scolaire au premier rang : c'est le premier budget de l'État.

Nous examinons ce soir le budget de l'éducation nationale pour 2017. Ce budget est la base de toute notre politique pour les élèves et le monde enseignant. Il est en cela essentiel. La hausse historique de plus de 2 milliards d'euros de ce budget permettra de mener à bien les réformes engagées, qui se traduisent par le renforcement du corps enseignant et l'accompagnement de chaque élève.

L'une des réformes que nous portons me tient particulièrement à cœur : c'est celle de la revalorisation des carrières des enseignants. Contrairement aux propositions des candidats de la primaire de la droite, qui annoncent tous des suppressions massives de postes d'enseignants, la gauche a compris l'intérêt de notre nation à encourager ce métier. Plus que jamais, notre pays a besoin de professeurs bien formés et bien payés, alors que la droite les avait laissés tomber.

Dès 2013, nous avons rétabli la formation initiale des enseignants, Nous aurons créé en cinq ans 60 000 postes pour rétablir ce que la droite avait détruit. Enfin, nous reconnaissons le mérite de ceux qui vouent leur vie à l'enseignement en revalorisant leur salaire, en récompensant le mérite et en refondant les outils d'évaluation.

Madame la ministre, ce budget pour 2017 est la concrétisation de tous nos engagements : accompagnement des élèves, renforcement des effectifs de remplaçants et revalorisation du métier d'enseignant. Pouvez-vous nous dire comment il s'appliquera ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, un grand nombre des questions qui ont été évoquées depuis le début de cette séance de questions au Gouvernement trouvent une partie de leur réponse dans l'éducation, parce que « c'est dans le vide de la pensée que s'inscrit le mal », disait Hannah Arendt. C'est l'éducation qui élargit les horizons personnels, professionnels et sociaux et qui permet de sortir du fatalisme. Elle est aussi le premier et parfois le

seul bouclier contre le repli sur soi et la fragmentation de nos sociétés.

Oui, de l'éducation, il faut faire évidemment une priorité. Nous l'avons fait durant ce quinquennat. Il faudra poursuivre et même aller plus loin. Nous l'avons fait notamment en remettant le budget de l'éducation tout en haut de la pile des budgets. Pour 2017, vous l'avez dit, 2,1 milliards supplémentaires y seront inscrits. C'est inédit, historique.

À quoi sert cet argent ? Tout simplement à créer des postes. Nous en créons encore plus de 10 000 cette année pour finaliser notre objectif de création de 60 000 postes dans l'éducation. Cet argent sert également à mieux rémunérer les enseignants,...

M. Yves Censi. Vous avez bloqué leurs salaires.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...parce qu'il faut reconnaître la difficulté de leur tâche. C'est ce que nous faisons avec l'indemnité annuelle des enseignants du premier degré, qui est passée de 400 à 1 200 euros à la rentrée, ainsi qu'avec le protocole PPCR – parcours professionnels, carrières et rémunérations dans son ensemble.

Ce budget sert également à créer une école plus inclusive. Faut-il le rappeler ici ? Les moyens alloués à l'accompagnement des élèves en situation de handicap auront augmenté de 70 % durant ce quinquennat. Les bourses et les aides sociales auront, elles aussi, augmenté dans ce seul budget de 735 millions d'euros, en hausse 12 % par rapport à l'an dernier.

Monsieur le député, je vous remercie du soutien sans faille que vous apportez à ce budget qui est une belle et noble ambition. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Demarthe](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4353

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2016](#)